

MODÈLE N° 1.

OFFICE NATIONAL
DES
ANCIENS COMBATTANTS
ET
VICTIMES DE GUERRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 176644

Office départemental

ALPES - MARITIMES

CARTE DE COMBATTANT
VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE

délivrée à

M. TAFANI

Prénoms : Antoine, Martin

Domicile : MARSEILLE 50, r. des Domi-
nicaines

Né le 17.9.1890 à Quenza (Corse)

A NICE le 6 Juin 1959

Le titulaire

Le Préfet

Président du Comité départemental
Le Secrétaire Général Délégué



J. 702574.

OFFICE NATIONAL
DES AUXILIAIRES, COMBATTANTS
ET VICTIMES DE LA GUERRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 5986

CARTE DU COMBATTANT

Valable du 14 AOÛT 1934 au 13 AOÛT 1935

Délivrée à

M. Balam Antoine Martin

Prénoms

Domicile Nice 10, rue Chénier

Né le 17 septembre 1890

A Quenza

Départ

Corse

A NICE

14 AOÛT 1934

Le Président
du Comité Départemental

Le Titulaire



Valable jusqu'au
Quatrième

Mois

Année

N°

68
89130

NON VALABLE SUR LES SERVICES SPÉCIAUX

C^{ie} DES TRAMWAYS DE NICE ET DU LITTORAL
MUTILÉ DE GUERRE des A-M

Carte Personnelle N°

donnant droit aux Tarifs réduits en vigueur sur les Trolleybus
et Autobus du Réseau de la Ville de Nice

M^r

porteur de la Carte N°

délivrée par l'Office Départemental des Mutilés.

Le Directeur de la C^{ie} :

Le Titulaire :



CAISSE NATIONALE
MILITAIRE
DE
SÉCURITÉ SOCIALE

I 90 09 20 254 00I

CARTE D'IMMATRICULATION

MILITAIRE EN RETRAITE OU VEUVE

Loi n° 49-489 du 12 Avril 1949

NOM T A F A N I

Prénoms Antoine Martin

Grade Sergent

Date d'effet de l'immatriculation 21.9.62

Voir au dos
l'adresse du Centre de Paiement

Le Directeur de la Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale

SSM 406

[Signature]
BANK 0-50

POSTES, TÉLÉGRAPHES
ET TÉLÉPHONES

ALPES-MARITIMES
Direction de

N° 2638

CARTE D'IDENTITÉ
PROFESSIONNELLE

Valable jusqu'au 18 FEV 1947



Nom : Talani
Prénoms : Antoine
Né le 12 - MAR 1890
à Quimper Core
Qualité : Laitier P.T.
Résidence : Jura P.F.

Taille
Cheveux : Blond
Moustache
Yeux : Bleus
Signes particuliers.....

Nez } Dos mes Base.....
Dimension.....
Forme générale du visage oval
Teint : rose

SIGNATURE DU TITULAIRE

C. Talani

A. CE, le 19 FEV 1944

LE DIRECTEUR

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

CARTE D'INVALIDITÉ

6 N° 00686297

VALABLE JUSQU'AU

20.03.68

Nom, prénoms : TAFANI Antoine

Domicile : Nice

8 Avenue Fragonard 8

Profession :

Date et lieu de naissance : 17-9-1890 à

Quenza (Corse)

INVALIDITÉ 50% OU PLUS

RÉDUCTION DE

75⁰/₀

Signature du titulaire

etafany



G.14-18

Réservé à la mention : "STATION DEBOUT PÉNIBLE"

Réserve au cachet
« E. T. P. »

Service départemental

d
A
le

ALPES-MARITIMES
NICE

21 MARS 1963

Le Secrétaire Général,

OBSERVATIONS IMPORTANTES

Sur présentation de cette carte signée, en bon état, sans rature ni surcharge, la S. N. C. F. délivre un billet comportant une réduction de 75 % sur le plein tarif pour le titulaire.

Cette carte est strictement personnelle

- Elle doit être produite à toute réquisition des agents du chemin de fer en même temps que les billets et toute autre pièce établissant l'identité du porteur.
- Elle doit être restituée au Service départemental qui l'a établie dès qu'elle cesse d'être valable ou qu'elle fait l'objet d'une décision de retrait.

À défaut de présentation de la carte, le titulaire paye le prix de la place à plein tarif et ce prix reste acquis à la S. N. C. F.

Sanctions

Toute fraude constatée, soit en vue de la délivrance de cette carte, soit dans son utilisation, exposera ses auteurs aux poursuites prévues par le Code pénal, notamment l'article 162, par les lois et règlements en vigueur.

En outre le retrait de la carte pourra être prononcé.

Renouvellement à demander à la Mairie ou au Service départemental au cours du premier mois du trimestre précédant la date d'expiration de cette carte.

SÉCURITÉ SOCIALE

Caisse d'Allocations Familiales

Carte Professionnelle

(N'AUTORISE PAS SON TITULAIRE A
EFFECTUER DES OPÉRATIONS DE CONTRÔLE)

N°

34



SERVICE

INTÉRIEUR



NOM : TAFANI Prénom : Antoine

Né le : 17 Septembre 1890 A : QUENZA (CORSE)

Domicile : 50 Rue des Dominicaines (Mlle 1er)

SERVICES : GÉNÉRAUX

Le : 17/11/50 Date d'entrée 24 Avril 1948



Le Directeur,

J. Taff

Cart. Ident. Prof.

Le Titulaire,

Antoine Tafari

UNCAF BEN 41

12-6-52

121973

Nom : TAFANI

Prénoms : Antoine, Martin

Né le 17 Septembre 1890
à QUENZA (Corse)

Nationalité : Française

Domicile : 50, rue des Dominicaines
MARSEILLE

Signes particuliers :

Taille 1m 56

Signature du titulaire :

Carte établie le 14 NOV 1957

Empreinte index gauche



Tafani

par LA PRÉFECTURE
des
Bouches-du-Rhône
Pour l'émission et la délivrance
des cartes de Séjour.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de **Bouches-du-Rhône**

**CARTE NATIONALE
D'IDENTITÉ**

N° KS35365



présent LIVRET, contenant trente-quatre pages, appartient à :

(écrit en bâtarde)

Prénoms :

Surnoms :

Casani

Né le *17 septembre 1890*

canton de *Serra de l'asparme*

département de *la Corse*

résidant à *Porto Vecchio*

canton du *dét.*

département de *la Corse*

Profession de *cultivateur*

Fils de *André*

et de *Marcia Lombini*

domiciliés à *Porto Vecchio*

canton du *dét.*

département de *la Corse*

Marié le

alors domiciliés à

département d

(Voir mariage contracté sous les drapeaux, page 2)

Jeune soldat (1) *appelé bon pour le service armé*
de la classe de *1910*, de la subdivision d *Ajaccio*
canton de *Porto Vecchio*

ou Engagé

an . le 19

département d

A été compris sur la liste de recrutement de la classe de 19 , de la subdivision
d canton d

Passé du service (2)
par décision d (3)

dans le service (2)
en date du

Numéro
au registre matricule
du recrutement

Partie de la liste
du recrutement cantonal.

Numéro
de la liste matricule.

2110

1^{re}

- (1) Appelé bon pour le service armé ou appelé classé dans le service auxiliaire.
(2) Armé ou auxiliaire, suivant le cas.
(3) Conseil de révision ou Commission de réforme.

Reportaion. — Ajournements.

Engagements (1) et rengagements.

Engagé le 14 Novembre 1913 pour 6 ans, à compter du 1 octobre 1913
 Rengagé le 19 octobre 1914 pour 6 ans, à compter du 19 octobre 1914
 Rengagé le 14 septembre 1914 pour 6 ans, à compter du 19 octobre 1914
 Rengagé le 13 octobre 1913 pour 6 ans, à compter du 19 octobre 1913
 Rengagé le 19 octobre 1914 pour 6 ans, à compter du 19 octobre 1914

Commissionné le 19
 Commissionné le 19
 Commissionné le 19

Haute paye journalière d'ancienneté.

De centimes, le 19 De centimes, le 19
 De centimes, le 19 De centimes, le 19
 De centimes, le 19 De centimes, le 19

Solde mensuelle des sous-officiers.

Admis à la solde mensuelle après 5 ans, le 19
 Admis à la solde mensuelle après 8 ans, le 19
 Admis à la solde mensuelle après 11 ans, le 19

(1) Pour 4 ou 5 ans.

A accompli une période d'exercices dans le

du

en

A accompli une période d'exercices dans le

du

en

A accompli une période d'exercices dans le

du

en

A accompli une période d'exercices dans le

du

en

Motif (décès, réforme, retraite) et date de la cessation du service

Instructions, stages et emplois spéciaux.

Indiquer et entre la nature des instructions suivies, des stages accomplis et des emplois remplis pendant la présence sous les drapeaux.

Cette inscription devra être portée sur le livret aussitôt que l'homme a terminé l'instruction ou le stage, ou a été reconnu apte à remplir l'emploi indiqué.

*Renvoyé dans ses foyers
en exécution de la D. M.
n° 159 E. M. A du 27 juin
1900 - A retenu à Paris.*

avenue Fagnonard - Palais

4000 *Mise le 21-7-10*



arme.

FICHE DE VACCINATION

Nom et prénom: *Cafani Antoine sergent*
 Corps: *173 R. I.* Mle :

ville.

la conduite des
liquées ci-après :

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE

Date	Résultat	Signature du Médecin

VACCINATION ANTITYPHOÏDIQUE

Nature du Vaccin Ether-Chauffé Lipo	Dose en c/m cub.	Date	Signature lisible du Médecin
<i>B. A. B.</i> <i>ether</i>	<i>2^{cm}</i>	<i>20 mars</i> <i>1923</i>	<i>[Signature]</i>
<i>B. A. B.</i> <i>ether</i>	<i>2^{cm}</i>	<i>18.3.24</i>	<i>[Signature]</i>

SIGNATURE
MÉDECIN CHARGÉ
du service

réfét de police pour
cat.

Visa de la gendarmerie constatant les déplacements successifs

POUR VOYAGER.

Vu au départ de la commune d _____
pour voyager en (1) _____
A _____, le _____ 19____
Le Commandant de la gendarmerie,

Vu au retour dans la commune
d _____
canton d _____
subdivision de région d _____
(2) _____
de l'intéressé.
A _____, le _____ 19____
Le Commandant de la gendarmerie,

Vu au départ de la commune d _____
pour voyager en (1) _____
A _____, le _____ 19____
Le Commandant de la gendarmerie,

Vu au retour dans la commune
d _____
canton d _____
subdivision de région d _____
(2) _____
de l'intéressé.
A _____, le _____ 19____
Le Commandant de la gendarmerie,

POUR SE FIXER EN PAYS ÉTRANGER.

Vu au départ de la commune d _____
pour se rendre à _____
A _____, le _____ 19____
Le Commandant de la gendarmerie,

Vu au retour dans la commune
d _____
canton d _____
subdivision de région d _____
(2) _____
de l'intéressé.
A _____, le _____ 19____
Le Commandant de la gendarmerie,

Vu au départ de la commune d _____
pour se rendre à _____
A _____, le _____ 19____
Le Commandant de la gendarmerie,

Vu au retour dans la commune
d _____
canton d _____
subdivision de région d _____
(2) _____
de l'intéressé.
A _____, le _____ 19____
Le Commandant de la gendarmerie,

(1) Indiquer le pays.

(2) Domicile ou résidence, selon le cas.

de nos lignes et a réussi à mettre
ou faire deux mitrailleses qui
général par leur feu de leurs
pièces l'absence de son unité.

Colonel à l'Ordre de la Division n° 201

du 29 septembre 1918. Excellent grade
chargé avec quelques hommes d'as-
surer la protection d'un groupe
de nettoyeurs s'est admirablement
acquitté de sa tâche et a con-
tribué à la capture de plusieurs
prisonniers.

A donné pendant toute l'opéra-
tion les preuves du plus grand
sang froid et du plus grand
courage ~~en l'absence de son~~
arsenal (Félicitation du Colonel
commandant la Région pour
le courage et l'ardeur dont
il a fait preuve au cours des
opérations contre les Beni Zehou
et les Beni Daggout (octobre et
Orde du général n° 53 - 24-11-23)

Affaires auxquelles le militaire
a pris part

12 août 1923 Combat de Youned
12 août 1923 Eafghitait Beljane
1^{er} et 2 octobre 1923 Beni Zehma
16 octobre 1923 Beni Daggout